

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>1- Services publics de qualité a) Êtes-vous en faveur de services publics de qualité, universellement accessibles et dispensés par des employés permanents de la fonction publique?</p>	<p>Oui. De plus, il nous faudra être vigilant car avec l'économie qui semble vouloir ralentir et la possibilité d'un gouvernement idéologique conservateur au pouvoir pendant ces années, notre fonction publique, moteur de l'économie dans la région de la capitale nationale, pourrait faire l'objet d'attaques de toutes sortes.</p>
<p>b) Qu'entendez faire pour protéger et améliorer la sécurité alimentaire?</p>	<p>Respecter le droit des familles et des individus de savoir ce qu'ils mangent : L'étiquetage obligatoire des poissons d'aquaculture et des aliments génétiquement modifiés, comme cela se fait déjà en Europe, en Asie et en Australie. De nouvelles exigences en matière d'étiquetage pour informer les consommateurs de la provenance des produits alimentaires et des ingrédients, afin qu'ils sachent les distances qu'ont parcourues ces aliments avant de se retrouver dans leurs assiettes. Augmenter le nombre d'inspecteurs à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Nous augmenterons l'appui administratif de sorte que les inspecteurs puissent passer plus de temps sur le terrain et moins de temps à faire des tâches administratives. Réduire les blessures subies au travail et améliorer la qualité et l'innocuité des aliments en adoptant des règlements concernant la cadence de la transformation de la viande qui sont conformes à celles de l'Union européenne. Améliorer les avis publics concernant les dangers potentiels, à l'aide de politiques cohérentes afin d'informer immédiatement le public si des aliments présentent un danger pour la santé. Exiger que les aliments génétiquement modifiés et les poissons d'aquaculture soient étiquetés. Exiger la transparence et la responsabilité complètes des étiquettes qui indiquent qu'un produit est « fait au Canada ».</p>

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
c) Êtes-vous en faveur de la vente des édifices fédéraux au secteur privé?	<p>Non.</p> <p>La vente de ces édifices coûterait cher aux Canadiens. De plus, ces ventes pourraient cacher un objectif encore plus dangereux soit la privatisation de certains services.</p> <p>Le processus suivi pour arriver à cette décision me semble peu transparent et ne semble pas guidé par des principes de bonne gestion du patrimoine canadien. Il s'agit d'un détournement de biens publics vers des intérêts privés.</p>
d) Si votre parti prend le pouvoir, s'engagera-t-il à rétablir le Programme de contestation judiciaire et la Commission du droit du Canada?	<p>Oui. C'est dans notre plateforme : Rétablir le Programme de contestation judiciaire, supprimé par le gouvernement de Stephen Harper, qui fournissait aux groupes à la recherche d'égalité les moyens d'agir en justice afin de faire valoir leurs droits et d'établir une jurisprudence équitable.</p>
e) Votre parti annulera-t-il les réductions de financement à Condition féminine Canada à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et rétablira-t-il le financement des groupes de femmes qui font un travail de recherche et de représentation?	<p>Oui. Financer Condition féminine Canada correctement, en réinvestissant dans les programmes et les organisations pour femmes dont le financement a été supprimé par le gouvernement Harper.</p> <p>Rouvrir les bureaux régionaux de Condition féminine et renforcer leur mandat de réaliser l'égalité des femmes.</p> <p>Faire en sorte que Condition féminine Canada et les autres agences fédérales appropriées aient la capacité de mettre en œuvre les recommandations du rapport sur le Canada effectué par le Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.</p>

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>f) La dernière fois que le programme de soutien pour les personnes ayant un handicap a été remis à jour, c'est en 1995. Depuis, le coût de la vie a continuellement augmenté. Croyez-vous qu'il est temps de revoir les programmes de soutien pour les personnes ayant un handicap?</p>	<p>Jack Layton et le NPD s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre un Plan d'action en matière de limitations fonctionnelles axé sur la vision d'un Canada inclusif et accessible. Notre objectif est d'assurer la pleine participation de toutes les personnes handicapées à tous les aspects de la vie. Développer et mettre en œuvre des normes et des lois en matière d'accessibilité dans tous les domaines relevant de la compétence fédérale. Utiliser les fonds du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'emploi, les transports en commun et les services. Par exemple, nous utiliserons des principes de design universels dans les initiatives fédérales en matière d'infrastructures. Faire en sorte que le crédit d'impôt pour personnes handicapées soit complètement remboursable et accessible à tous les prestataires de pensions d'invalidité du RPC. Établir un Fonds canadien d'emploi pour les personnes handicapées afin d'aider les employeurs relevant de la compétence fédérale à assumer le coût de fournir des accommodements raisonnables. Établir des cibles précises dans le cadre des ententes relatives au marché du travail négociées avec les provinces et les territoires afin de venir en aide aux personnes ayant des limitations fonctionnelles. Créer un Commissaire canadien à l'accommodation des personnes handicapées, chargé de fournir des conseils au Parlement et au ministre responsable relativement aux questions touchant les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Appuyer une stratégie pancanadienne visant à mettre fin à la violence et aux mauvais traitements subis par les personnes handicapées. Établir des cibles pancanadiennes afin que tout Canadien ayant besoin de soins non actifs reçoive les soins appropriés, y compris les soins à domicile. Appliquer immédiatement la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées de l'ONU, dont le Canada est signataire.

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>2- Conditions de travail et négociation dans la fonction publique a) Êtes-vous favorable à ce que le gouvernement réduise son utilisation de travailleurs à statut précaire en cessant de recourir aux agences de placement temporaire et en réduisant le nombre d'employés à temps partiel et à contrat?</p>	<p>Oui. L'utilisation de plus d'employés à temps partiel et par contrat, ainsi que l'utilisation accrue d'agences de placement montre que : 1) les gouvernements précédents ont augmenté la précarité de l'emploi; 2) il peut y avoir un manque de planification ou encore des jeux dans un processus de dotation non transparent. Nous avons besoin d'un engagement envers plus de stabilité et de sécurité pour plusieurs types d'emplois dans la fonction publique. Plus encore, nous devons réaliser l'urgence de bien prévoir le renouvellement de la fonction publique et la relève institutionnelle à quelques années de nombreux départs vers la retraite de milliers de fonctionnaires.</p>
<p>b) Les employés du secteur public fédéral veulent que les négociations s'accélèrent et aboutissent à des augmentations salariales équitables. Que ferez-vous pour leur donner satisfaction?</p>	<p>Il faut négocier de bonne foi avec respect. Ceci veut dire des séances de négociation fixées dans des délais raisonnables et selon les besoins. Ceci veut aussi dire des offres patronales soucieuses des principes d'équité, de parité et des augmentations du coût de la vie, sans oublier des conditions de travail respectueuses de ses employées. Dans le cas d'un gouvernement néo-démocrate, nous nous y engageons. Dans le cas où le NPD ne serait pas au pouvoir, nous serons à vos côtés, comme nous l'avant toujours été pour défendre ces principes.</p>
<p>c) Êtes-vous en faveur d'abolir les zones de rémunération distinctes qui s'appliquent aux cols bleus?</p>	<p>Oui. Cette règle est discriminatoire. À travail égal, salaire égal.</p>

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>d) Croyez-vous que l'équité salariale devrait s'appliquer à tous les employés du secteur public fédéral?</p>	<p>Oui. Il faut abolir le système actuel d'équité salariale axé sur des plaintes et adopter une approche proactive. Faire en sorte que les travailleuses bénéficient d'un salaire égal en mettant finalement en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale. Le NPD a été à l'avant-plan de cette lutte en coopération avec le monde syndical. Il n'est pas surprenant que notre caucus comporte 40% de femmes, le plus haut pourcentage pour un parti reconnu dans l'histoire du Canada. L'ensemble des droits des femmes est au cœur de nos préoccupations.</p>
<p>e) Êtes-vous d'accord pour modifier la partie II du Code canadien du travail afin d'accorder aux travailleuses enceintes ou allaitantes les mêmes droits au retrait préventif que les travailleuses soumises au Code québécois du travail?</p>	<p>Oui. Cette disposition est juste, équitable et très bien encadrée au Québec et la même logique doit s'appliquer.</p>
<p>f) Croyez-vous que la Loi C-45 sur la santé et sécurité devrait s'appliquer aux employés qui travaillent sur la Colline parlementaire?</p>	<p>Oui. Nos députés Paul Dewar, Pat Martin et Yvon Godin ont d'ailleurs poussé fortement pour modifier les règles de la Chambre des communes en ce sens.</p>

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>g) Êtes-vous en faveur d'un assouplissement des règles concernant les droits politiques des employés du secteur public fédéral, afin de leur permettre une pleine participation au processus électoral?</p>	<p>Oui. Sauf dans certains cas exceptionnels tel un juge par exemple qui ne peut en aucun temps être partial ou même avoir une apparence de partialité. La liberté politique est un droit fondamental protégé par la Charte et nous devons protéger ce droit démocratique des gens dans le respect des règles de conflits d'intérêts. Ces règles ne doivent cependant pas être utilisées à toutes les sauces de façon à nier l'exercice d'un droit fondamental.</p>
<p>3- Système d'imposition plus juste Que comptez-vous faire pour que le système d'imposition cesse d'élargir le fossé qu'il creuse entre les pauvres et les riches?</p>	<p>Le NPD lutte pour un système fiscal plus équitable afin de protéger et mettre en œuvre des programmes pour plus de places en garderies, pour rendre l'éducation plus accessible, pour créer des emplois dans le cadre la nouvelle économie énergétique, aider nos secteurs forestiers et manufacturiers, améliorer l'accès à l'AE, ainsi que le système d'AE, le logement abordable, l'assurance médicament. La plateforme du NPD dévoilée le 28 septembre 2008 par Jack Layton est éloquente à ce sujet.</p> <p>Nous voulons un système d'impôt juste et progressif. Nous nous opposons systématiquement aux coupures d'impôts injustifiées aux 10% des plus riches et aux grandes corporations, qu'ont proposé tant les gouvernements libéraux que conservateurs.</p>

Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>4- Réseau national de services de garde Appuyez-vous une stratégie nationale de garderies financées par le public afin de répondre aux besoins des familles vivant hors Québec?</p>	<p>Absolument. En consultation avec les provinces et les territoires, Jack Layton et le NPD s'engagent à :</p> <p>Promulguer la Loi sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants proposée par le NPD, qui a déjà été adoptée à l'étape de la deuxième lecture au Parlement, afin d'insérer ce programme dans la loi pour la première fois au Canada.</p> <p>Pendant la première phase du programme, créer 150 000 nouvelles places en garderie pendant la première année. Ce nombre atteindra 220 000 places par an d'ici la quatrième année.</p> <p>Garantir un bon départ aux enfants. Nous établirons une Initiative de nutrition pour les enfants qui étaiera et étoffera les programmes provinciaux et locaux qui offrent des repas sains aux écoliers.</p> <p>Créer et dûment financer un programme pancanadien de garde d'enfants et d'apprentissage à la petite enfance. Nous offrirons des programmes accessibles, abordables, accrédités, sans but lucratif et de qualité aux familles canadiennes, y compris aux Canadiens autochtones.</p>

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>5- Environnement Si votre parti forme le prochain gouvernement, êtes-vous prêt à vous engager à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le rétablissement d'un financement adéquat pour les programmes fédéraux en environnement; • Appuyer les initiatives internationales pour s'engager fermement à réduire nos émissions de gaz à effet de serre; • Faire en sorte que le Canada respecte ses engagements internationaux, en atteignant les cibles convenues lorsque le Canada a signé l'Accord de Kyoto? 	<p>Nous sommes le seul parti prêt à le faire. Les dirigeants à Ottawa ont promis d'aborder les changements climatiques et de protéger notre environnement. Ils ne l'ont pas fait. Pour nos enfants et nos petits-enfants, nous devons changer la façon de faire les choses à Ottawa. Nous devons agir dès maintenant pour ne pas leur léguer un Canada en piteux état, et un monde inhospitalier. Jack Layton et le NPD relèveront le défi des changements climatiques, non pas en proférant des paroles creuses comme M. Harper, ni en vous faisant payer des taxes, mais à l'aide de lois rigoureuses pour obliger les pollueurs à nettoyer leurs dégâts. Nous mettrons fin aux réductions d'impôt qui récompensent les grandes entreprises polluantes. Nous saisisons l'occasion de bâtir une nouvelle économie énergétique : de nouvelles industries, de nouveaux emplois pour les Canadiens, de nouvelles solutions écologiques. Nous protégerons notre air, notre eau, nos terres, nos poissons, notre flore et notre faune. Jack Layton et le NPD s'engagent à : Mettre en œuvre les mesures législatives de Jack Layton pour effectuer des réductions radicales de la pollution atmosphérique pendant la période d'après 2012, le tout fondé sur les recherches scientifiques. La Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques, proposée par le NPD et adoptée au Parlement le 4 juin 2008, est fondée sur le rapport du Pembina Institute, de la David Suzuki Foundation et de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie intitulé Réduire radicalement les gaz à effet de serre. Cela établira :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cible à long terme d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada de 80 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2050.

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
	<ul style="list-style-type: none"> • Une cible à moyen terme d'une réduction de 25 pour cent des émissions par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020. <p>Afin que le gouvernement soit tenu responsable de l'atteinte de ces cibles, la législation de Jack Layton :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accordera l'autorité au gouvernement pour réglementer en vue de respecter ces cibles et pour pénaliser ceux qui enfreignent les règlements adoptés en vertu de la loi. <p>Mettre en œuvre notre programme pour assainir l'air et lutter contre les changements climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obliger les grands pollueurs à payer. Nous fixerons un prix au carbone à l'aide d'un marché du carbone, en imposant des limites absolues à la pollution et en faisant payer cher les pollueurs qui ne respectent pas les limites. • Tous les revenus seront utilisés pour des solutions environnementales. • Mettre en œuvre le Plan du NPD pour des emplois verts de Jack Layton de 3 milliards de dollars, y compris un fonds pour la formation. Nous y investirons 750 millions de dollars chaque année. • Adopter une Stratégie pour des voitures écologiques afin de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Investir dans la production canadienne de voitures produisant peu d'émissions afin de veiller à ce que notre industrie automobile demeure viable. Cela comprendra des incitations vigoureuses pour les fabricants qui développent et fabriquent des voitures au Canada produisant peu ou aucune émission de gaz à effet de serre. ○ Offrir un appui de la part du gouvernement fédéral pour les infrastructures communautaires destinées aux piétons et aux cyclistes dans le cadre de notre engagement envers les transports durables. En plus de réduire les émissions de

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
	<p>gaz à effet de serre, l'amélioration des infrastructures pour les piétons et les cyclistes occasionnera des bienfaits pour la santé des Canadiens qui choisissent de marcher ou de faire du vélo.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Adopter des normes obligatoires en matière d'émissions des véhicules pour tous les véhicules vendus au Canada, sur le modèle des normes les plus rigoureuses en Amérique du Nord. <p>Établir un fonds d'innovation commerciale de 750 millions de dollars visant à aider les entreprises à consommer moins d'énergie. Le fonds sera doté de 400 millions de dollars pour commencer, et des fonds supplémentaires seront investis par la suite.</p> <p>Afin de réduire la pollution et combattre les changements climatiques, il faut faire de nouveaux investissements considérables dans des solutions ayant trait à l'énergie renouvelable. Il faut que le pays tout entier adopte une stratégie visant la sécurité énergétique du Canada à long terme. Nous mettrons en œuvre une Stratégie pour la nouvelle économie énergétique. Cette stratégie complète sera le fruit de la consultation et de la collaboration de tous les intervenants d'un océan à l'autre.</p> <p>Exiger des étiquettes de consommation de carburant des véhicules, afin de donner aux consommateurs de meilleurs renseignements sur le rendement environnemental et les économies d'énergie de chaque véhicule.</p> <p>Réduire la pollution à l'aide d'un programme pour ceux qui s'adaptent rapidement en vue d'encourager l'achat de véhicules commerciaux hybrides électriques.</p> <p>Fixer des normes rigoureuses concernant la qualité de l'air pour chaque aérocontaminant défini dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ainsi que de nouvelles règles en matière de rendement énergétique.</p> <p>Investir dans des solutions écologiques et des incitations pour encourager les particuliers et</p>

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
	<p>les petites entreprises au Canada à faire des choix plus écologiques, et les récompenser lorsqu'ils le font. Une de ces solutions sera l'Initiative en matière d'édifices efficaces et d'efficacité énergétique.</p> <p>Adopter de nouvelles réglementations sur l'efficacité des produits consommateurs d'énergie tels que les gros appareils électroménagers et les systèmes de chauffage, conformément aux normes les plus sévères en Amérique du Nord ou plus sévères encore.</p> <p>Établir des remboursements considérables au point de vente pour l'achat d'appareils électroménagers homologués EnergyStar.</p> <p>Consacrer un financement annuel stable aux transports en commun en combinant un cent supplémentaire de la taxe sur l'essence existante avec les revenus générés par notre plan pour obliger les grands pollueurs à payer. Cela nous permettra d'investir 4 milliards de dollars dans les transports en commun pendant les quatre premières années de notre programme.</p> <p>Mettre fin aux nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux jusqu'à ce que les émissions de carbone soient limitées, que les conséquences pour la santé et l'environnement soient abordées, et que des zones protégées soient identifiées.</p> <p>Créer des Obligations d'action environnementale du Canada, un nouvel investissement garanti que les Canadiens pourront acheter pour aider à combattre les changements climatiques en réunissant le capital nécessaire pour financer des infrastructures écologiques et des sources d'énergie renouvelable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ces obligations offriront un taux de rendement garanti par le gouvernement. • Au fur et à mesure que le prix de la pollution atmosphérique augmentera, ces obligations réduiront les différences de prix afin de rendre le coût du développement de l'énergie renouvelable concurrentiel par rapport à celui de l'exploitation de combustibles fossiles.

**Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC**



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
	<p>Permettre au ministre de l'Environnement de désigner des « zones d'intérêt » qui sont très polluantes ou plus sensibles afin de faciliter la collecte de renseignements et des mesures ciblées.</p> <p>Éliminer un plus grand nombre de poisons des foyers, des produits de consommation et des collectivités en reconnaissant le « principe de substitution des substances toxiques ». Nous exigerons que le ministre évalue et recense les substances toxiques qui peuvent et qui devraient être remplacées par des substances plus sûres.</p> <p>Veiller à ce que le gouvernement fédéral et ses agences montrent l'exemple en adoptant des pratiques soucieuses de l'environnement, notamment la réduction des émissions, l'achat de produits écologiques, le recyclage et les stratégies de développement durable.</p>
<p>6- Loi anti-briseurs de grève Avez-vous (ou auriez-vous) voté en faveur ou contre le projet de loi anti-scab déposé en 2007? Quelles actions prendrez-vous pour faire adopter une loi anti-scab au niveau fédéral?</p>	<p>Oui. J'ai même voté personnellement en faveur d'une telle loi lorsque j'étais députée de 2004 à 2006 et j'ai été très proactive pour en voir son adoption.</p> <p>Nous allons interdire l'utilisation des travailleurs de remplacement en cas de grève ou de lockout, sur le modèle des mesures législatives que Stéphane Dion et Stephen Harper ont rejetées au Parlement en 2007.</p> <p>Nous avons appuyé, et nous avons toujours appuyé un tel projet de loi. Il y a une, et une seule, raison pour laquelle nous n'avons pas de Loi anti-briseurs de grève au niveau fédéral. Les gouvernements libéraux et conservateurs précédents se sont toujours battus contre son adoption. Le Bloc a proposé plusieurs fois un projet, mais le Bloc est impuissant à changer les choses.</p>

Réponses de Françoise Boivin, NPD, Gatineau
aux questions de l'AFPC



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Questions de l'AFPC	Réponses de Françoise Boivin
<p>7- Travailler en français dans la fonction publique fédérale Qu'entendez-vous faire pour promouvoir l'usage du français au sein de la fonction publique, particulièrement dans la région de la capitale nationale?</p>	<p>Yvon Godin, porte-parole en matière de langues officielles pour le NPD, a toujours et fortement défendu le principe du statut bilingue de la fonction publique dans la région de la capitale nationale. Nous continuerons à défendre les intérêts des francophones.</p> <p>Nous devons nous assurer que les principes du bilinguisme soient une réalité pas seulement sur papier mais surtout en pratique. Travailler dans la langue officielle de son choix est un droit au Canada. De plus, nous devons notamment être plus exigeants au niveau du bilinguisme des gestionnaires (les EX) Le bilinguisme chez les dirigeants est une condition importante pour que les employés puissent être à l'aise de s'exprimer dans la langue de leur choix (surtout le français). De plus, le NPD a appuyé le projet du Bloc visant à renforcer la reconnaissance du français dans les entreprises de juridiction fédérale.</p>